

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE LA CHAVANNE PLANAISE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL

Du jeudi 02 novembre à 18 h 30

Les Membres du Comité Syndical :

Présents :

Gilles PETIT, Michel DURET, Nathalie GONTARD , Lionel MURAZ, Sandrine GADBLEDE,

Excusés : Xavier PERRIN, Émilie BONI, Véronique BENOIT, Josselin PAPIN (pouvoir à Nathalie GONTARD)

Absent : Didier FONTAINE

Secrétaire de séance : Sandrine GADBLEDE

Le Comité Syndical approuve le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 28 juin 2023.

Monsieur le Président informe que toutes les délibérations sont consultables au Syndicat Intercommunal Scolaire La Chavanne Planaise aux jours et heures d'ouverture au public

❖ DEL 2023 17 Création d'un poste d'agent technique périscolaire à temps non complet pour accroissement temporaire d'activité

Le Président informe le Comité Syndical de l'objectif de créer un poste d'agent technique périscolaire à temps non complet pour accroissement temporaire d'activité. Cet adjoint technique été recruté en mission d'intérim avec le Centre de gestion de la Savoie depuis la rentrée scolaire 2023/2024. IL serait préférable de créer nous-même ce nouveau poste, à raison de 10 heures hebdomadaires pendant les périodes scolaires ; pour assurer la distribution des repas de midi à la cantine, participer à la prise en charge des enfants avant et après le repas et, pour assurer la surveillance et l'accompagnement des enfants sur le temps périscolaire de cantine et de la garderie à partir du 6 novembre 2023.

Sur le long terme, l'objectif serait de proposer un emploi permanent dès l'année scolaire 2024/2025. Cela apporterait un réel avantage au SIVU du fait de la polyvalence de l'agent occupant ce poste.

Cependant, nous gardons une réserve puisque cette emploi permanent ne pourrait se faire uniquement si l'agent, qui a aussi un poste d'AESH, n'est pas déplacé. En effet, nous n'avons aucune certitude que l'année prochaine l'agent puisse effectuer la totalité de ses heures en tant qu'AESH au sein de l'école de La Chavanne Planaise.

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

❖ **DEL 2023 18 Remboursement d'un achat d'une carte cadeau de départ en retraite d'un agent par le Président**

Le Président rappelle au Comité Syndical qu'à partir du 7 juillet 2023, Madame PETIT-JEAN Dominique, a quitté la collectivité pour faire valoir ses droits à la retraite. Sachant que cet agent a passé de nombreuses années au service de la collectivité, une carte cadeau d'une valeur de 100€ T.T.C à Darty lui a été offerte.

Le Président demande l'autorisation au Comité Syndical de se faire rembourser cet achat dont la facture a été établie en son nom propre.

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

❖ **DEL 2023 19 Achat de trois sapins de Noël pour l'école**

Le Président informe le Comité Syndical, qu'à la fin de chaque année, deux sapins de Noël sont achetés, dont une partie de la vente sert à subventionner l'association La Chavan'aise. L'année précédente, compte-tenu du contexte sanitaire, l'achat de neuf sapins de Noël avait eu lieu. Pour cette année, l'achat de 3 sapins de Noël est proposé par le Président.

Le Président demande l'autorisation au Comité Syndical de pouvoir procéder à cet achat qui donnera lieu à l'émission d'une facture qui sera réglée par mandat administratif et dont les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

❖ **Informations et questions diverses**

- Recherche du PPMS de l'école : aucune mise à jour du Plan Particulier de Mise en Sécurité n'a été effectuée depuis 2016. Une mise à jour sera donc faite prochainement et le document sera remis au propre.
- Mise en place de visiophone : 2 électriciens (GEOFFROY et CHARPIN) sont passés afin de faire des devis. L'objectif est de mettre en place un visiophone dans chaque classe, dans la bibliothèque, dans la garderie et dans le bureau du SIVU dans le but de trouver une solution pour faire ouvrir la porte sans que quelqu'un n'ait besoin de venir ouvrir. Il faudra également mettre en place un bouton d'ouverture sur la porte de l'école. La demande d'un système à déverrouillage automatique lors des récréations et des incendies a été faite afin que ce potentiel nouveau système ne pose pas de problème lors des temps scolaires en extérieurs. Ces systèmes permettraient de renforcer la sécurité de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 04.

Le Président,
Gilles PETIT



La Secrétaire de Séance,
Sandrine GADBLED

